

PASSA MAGAZINE N° 3

BULLETIN MUNICIPAL

RÉTROSPECTIVE 2024

IER SEMESTRE 2025



**ACTUALITÉS MUNICIPALES:
UN NOUVEL ADJOINT - P 4**

TRAVAUX - p 11

LOGEMENTS SOCIAUX

OMBRIÈRES

RESTRUCTURATION ÉCOLE PRIMAIRE - P 12

SOMMAIRE

LE MOT DU MAIRE	P3
ACTUALITÉS MUNICIPALES	P4
NOUVEL ADJOINT	P4
VISITES PRÉFET ...	P5
ACTUALITÉS VILLAGE	P6
MOUVEMENT PERSONNEL COMMUNAL	P9
TRAVAUX	P11
SÉCHERESSE	P14
CITOYENNETÉ	P16
ÉCOLE CANTINE	P17
MÉDIATHÈQUE	P20
RETOURS ÉVÈNEMENTS	P21
ÉVÈNEMENTS À VENIR	P26
RGPD	P29

Numéros utiles :

- Accueil Mairie : 04.68.38.80.80

Lundi 8h-13h / 14h-17h

Mardi, mercredi, jeudi, vendredi

8h / 13h

- Services techniques municipaux :

04.68.28.56.60

- École Achille Cadenat : 04.68.38.82.25
- Médiathèque : 04.68.84.57.84
- Service des eaux SAUR : 04.34.20.30.00

Suivez nous :

Site internet mairie : passamairie.jimdofree.com

Facebook Médiathèque :

"Médiathèque de Passa" :

<https://www.facebook.com/profile.php?id=61550527527131>

DIRECTION DE LA PUBLICATION :

- MAIRE : PATRICK BELLEGARDE

RÉDACTION ET RÉALISATION :

- DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES :
LABRUNIE ESTELLE



LE MOT DU MAIRE

Nous sommes ravis de pouvoir communiquer à travers ce journal et faire le point sur les actions que nous avons menées cette année pour développer la qualité de vie dans notre village.

Sur la base de finances saines et sans aucune augmentation de la part municipale des impôts depuis le début de notre mandat, nous avons pu acquérir les terrains qui permettront d'augmenter les capacités de stationnement dans le centre ancien du village.

Ces parkings sous surveillance vidéo permettront avec un peu de bonne volonté de certains usagers une meilleure circulation dans nos rues étroites qui n'ont jamais été conçues pour la circulation automobile il y a plusieurs siècles.

Parking chemin de Fourques 40 places

Parking au cantou 15 places.

Nous sommes ravis de la fréquentation de ce bel outil culturel qu'est la médiathèque et de l'usage qu'en font les écoliers, souvent accompagnés par les enseignants ou leurs parents.

L'école continue son développement respectueux de la santé des enfants et de sa faible empreinte énergétique, nous espérons la mise en service de notre espace de production photovoltaïque pour l'année prochaine.

L'équipe municipale reste à votre écoute pour garder le privilège de notre belle vie quotidienne à Passa

Patrick BELLEGARDE

Maire de Passa

Actualités municipales

Un nouvel Adjoint au sein de l'équipe municipale

Chers citoyens,

Suite à une élection au sein du conseil municipal, anciennement Conseiller municipal, un nouvel Adjoint au Maire a été élu en mai 2024, Patrick FRANÇOIS, qui se joint à notre équipe.

Je suis fier de vous le présenter, il a été élu par ses pairs pour occuper le poste de 4ème Adjoint au Maire. Son engagement envers notre commune et son expérience seront des atouts précieux pour répondre aux défis et aux besoins de notre commune

Patrick FRANÇOIS,
4ème Adjoint au Maire



Patrick FRANÇOIS apporte une contribution significative à notre administration, en travaillant avec dévouement et intégrité pour le bien-être de tous nos concitoyens.

Je vous remercie de lui apporter votre soutien et votre collaboration dans cette nouvelle mission. Ensemble, nous continuerons à faire progresser notre village et à construire un avenir meilleur pour tous.

Félicitations à Patrick FRANÇOIS et merci à chacun d'entre vous pour votre engagement envers notre commune.

Bien à vous,

Patrick Bellegarde

Visite de Monsieur le Préfet des Pyrénées Orientales, Thierry

BONNIER le mardi 10 décembre 2024, notre commune a eu l'honneur d'accueillir Monsieur le Préfet, accompagné de Patrick BELLEGARDE, Maire de Passa, de Patrick FRANCOIS, 4ème Adjoint au Maire, et de la Secrétaire Générale de la mairie de Passa, Estelle LABRUNIE. Cette visite officielle a permis de mettre en lumière les projets structurants portés par la municipalité et examinés par les services de l'État tels que :

- Le projet de retenue collinaire, destiné à améliorer la gestion des ressources en eau, favoriser la lutte contre le risque incendie
- La restructuration de l'école élémentaire, un engagement fort pour l'éducation et le bien-être des élèves.

La visite s'est également étendue aux récentes infrastructures édifiées, notamment la nouvelle médiathèque intercommunale de Passa "Teddy Riner", espace moderne dédié à la culture et au savoir.

Enfin, cette journée riche en échanges constructifs s'est conclue sur la présentation du Monastir del Camp par Mme Nicole LE BIGOT, passionnée et fervente défenseuse de l'histoire de ce patrimoine remarquable.

La municipalité remercie Monsieur le Préfet pour son intérêt et son soutien à ces initiatives majeures, qui témoignent de l'engagement de la commune pour un développement harmonieux et durable."



ACTUALITÉS

Visite de la Sous Préfète Clara THOMAS le 13 mars 2024.

Ce moment de dialogue a permis de mettre en lumière l'engagement constant de la municipalité pour répondre aux attentes de la population, dans un contexte parfois complexe.

Madame la Sous-Préfète a exprimé son appréciation pour l'investissement de l'équipe municipale et la qualité du travail accompli. Elle a souligné l'importance du lien entre les services de l'État et les collectivités locales.

Soucieuse de renforcer la coopération entre l'administration territoriale et la commune, elle a affirmé sa volonté d'accompagner la municipalité dans ses démarches et projets à venir, en apportant un appui adapté aux réalités locales.



Visite de la Sénatrice Lauriane JOSENDE le 25 octobre 2024.

Cette visite a été l'occasion d'un échange sur le travail et les enjeux de la mission de l'équipe municipale ainsi que sur les difficultés qu'elle affronte quotidiennement avec détermination.

Madame la Sénatrice a salué le dévouement et le travail remarquable réalisé chaque jour au service des administrés.

Elle a fait part de son souhait de travailler étroitement avec la municipalité, pour répondre au mieux aux besoins de la commune, et contribuer à la réalisation des futurs projets.



DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL :
Le 25 mai 2018, le Règlement de l'Union Européenne 2018/679 du parlement européen et du conseil du 27 avril 2016 (règlement général sur la protection des données dit « RGPD ») est entré en vigueur.
Dans cette perspective, la Mairie de Passa a mis en œuvre tous les processus liés à sa mise en conformité avec le RGPD.
Aussi, chaque personne identifiée dans ce support a donné son consentement et peut exercer ses droits d'accès, de rectification, de suppression, de portabilité, de limitation, d'opposition au traitement de ses données sur simple demande en envoyant un mail en attestant de son identité auprès de notre Délégué à la Protection des Données, à l'adresse : dpo.coaspres@lc-partenaires.fr

Un champion du village brille au Japon ! Rémi PARRA 3 victoires par KO !

Je tiens une nouvelle fois à saluer la performance exceptionnelle de Rémi Parra, qui s'est illustré au Japon le samedi 31 mai 2025, en devenant le premier Français de l'histoire à remporter le "K-1 World Grand Prix", tournoi international de référence en kickboxing.

Lors de cette compétition de très haut niveau, Rémi a enchaîné trois combats, trois victoires, trois KO, réalisant un exploit retentissant dans le monde des sports de combat.

La municipalité félicite chaleureusement ce champion passanenc pour sa détermination, son talent, et pour avoir porté haut les couleurs de la France et de notre commune.



Rémi Parra, l'étoile mondiale du kickboxing

KICKBOXING

K1. À 24 ans, le Catalan de Passa, Rémi Parra est devenu le premier Français sacré au prestigieux K-1 World GP. Au Japon, il a terrassé ses trois adversaires japonais par KO.

Né en 2001, Rémi Parra s'est imposé comme l'une des figures montantes les plus redoutées du circuit international. Ce jeune phénomène catalan, connu déjà plus de six ceintures mondiales (-61 kg), glanées au sein de différentes organisations. Un style explosif, alliant la puissance du muay thai, la précision du kickboxing et la technique de la boxe anglaise ont fait de lui une machine à gagner. Après ses débuts en boxe française à Saint-Jean-Lasseille entre ses 17 et ses 18 ans, Rémi Parra a rejoint le club du Cartharius Boxing (au stade Gilbert-Benard) et Christophe Erenca qui est son entraîneur coach. À seulement 24 ans, il a marqué l'histoire du K-1 en remportant ce

week-end le prestigieux tournoi à 8 de la Yokohama Arena, infligeant trois KO consécutifs à ses adversaires japonais... en une seule soirée. « J'ai fait 3 combats entre 14 h 30 et 18 h », explique le natif de Passa qui a entamé ce mardi à Saint-Cyprien avec sa compagne Manon. « Je remporte le premier combat en 1,40 m sur un crochet bras arrière, puis le second au milieu du deuxième round, pareil sur un crochet et en finale après un round et demi devant 12 000 personnes », révèle le petit frère de Nicolas (27 ans), professionnel de Kickboxing (-75 kg) qui va combattre en Corse ce week-end.

Premier français à remporter la ceinture de K-1 au Japon

Rappelons que le K-1 World GP est considéré comme l'un des tournois les plus importants du kickboxing mondial : trois combats à enchaîner dans une même soirée face à l'élite internationale. « Nous y sommes allés tous les trois avec mon entraîneur Christophe Erenca et le kickboxeur passanenc David Avenar », ajoute le puncheur qui est arrivé au Japon à 65 kg, pesant la

pesée à 59,7 kg et remonant à 68 kg ce mardi. Ce sacre marque un tournant historique pour le kickboxing français : « Jamais un français n'avait décroché la ceinture du K-1 au Japon », précise Rémi Parra qui a été félicité par le grand Jérôme Le Banner, surnommé "le roi sans couronne" qui n'avait pu soulever ce titre mythique malgré sa domination sur les rings. « Il m'a encouragé avant la demi-finale, il est venu me voir dans les vestiaires et il est monté sur le ring pour me féliciter après ma victoire en finale. Il m'a invité au Super League MMA qu'il organise à Perpignan (5 juillet au Palais des Expositions) ». Rémi Parra devient ainsi le premier Français à triompher dans ce tournoi légendaire. Et pour ses proches comme pour les spécialistes, le message est clair : une nouvelle ère s'ouvre pour celui qui s'entraîne deux fois par jour, six jours sur sept lorsqu'il ne travaille pas, mais qui est obligé de travailler plusieurs mois par an, pour payer ses déplacements. Ancien ferronnier à Thuir, aujourd'hui manutentionnaire (Rosario à Saint-Charles avec son



Rémi Parra a pris la pose dans les locaux de l'Indépendant ce mardi, deux jours après sa performance exceptionnelle au Japon. NICOLAS PERRAUD

père), il incarne cette nouvelle génération de combattants complets, médiatiques, sans complexe et prêts à aller chercher les ceintures les plus convoitées aux quatre coins du globe. « Je vais devoir défendre ma ceinture au Japon en septembre et pendant la nuit des champions à Marseille au mois de novembre » réagit ce passionné

qui ne s'interdit pas de croquer au MMA. « Avec ma compagne, nous partons trois mois en Thaïlande cet hiver pour combattre d'autres adversaires, m'entraîner différemment, voir autre chose et pourquoi pas m'essayer au MMA. Ici, il n'y a pas de possibilité pour vraiment performer dans cette discipline ».

Après avoir bousculé les Japonais chez eux, Rémi Parra est devenu bien plus qu'une attraction, un véritable phénomène qui ne peut pas encore vivre de son sport et qui se bat avec son cercle familial dans la recherche de partenaires dans le but d'aller encore plus loin et de pouvoir s'entraîner à plein temps.

Bruno Onteniente



DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL :

Le 25 mai 2018, le Règlement de l'Union Européenne 2018/679 du parlement européen et du conseil du 27 avril 2018 (règlement général sur la protection des données dit « RGPD ») est entré en vigueur.

Dans cette perspective, la Mairie de Passa a mis en œuvre tous les processus liés à sa mise en conformité avec le RGPD. Aussi, chaque personne identifiée dans ce support a donné son consentement et peut exercer ses droits d'accès, de rectification, de suppression, de portabilité, de limitation, d'opposition au traitement de ses données sur simple demande en envoyant un mail en attestant de son identité auprès de notre Délégué à la Protection des Données, à l'adresse : dpo.coaspres@lq-partenaires.fr

Commémoration du 8 Mai : un moment de mémoire et de solidarité

La cérémonie du 8 mai s'est déroulée sous un ciel clément et dans une atmosphère empreinte de recueillement. De nombreux habitants ont répondu "présent" pour rendre hommage aux combattants de la Seconde Guerre mondiale, témoignant ainsi de l'attachement profond de notre commune aux valeurs de paix et de mémoire.

Nous tenons à saluer tout particulièrement l'engagement de plusieurs agents municipaux, qui ont participé bénévolement à l'organisation de cette journée. Leur dévouement a grandement contribué à la réussite de cette commémoration.

Des élus étaient également présents pour représenter la municipalité et partager ce moment solennel aux côtés des administrés. La cérémonie s'est conclue par un temps de convivialité, renforçant les liens entre générations et réaffirmant l'importance du devoir de mémoire.



Vin d'honneur à la salle des fêtes



La municipalité remercie l'investissement bénévole du personnel communal



DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL :
Le 25 mai 2018, le Règlement de l'Union Européenne 2018/679 du parlement européen et du conseil du 27 avril 2016 (règlement général sur la protection des données dit « RGPD ») est entré en vigueur.
Dans cette perspective, la Mairie de Passa a mis en œuvre tous les processus liés à sa mise en conformité avec le RGPD.
Aussi, chaque personne identifiée dans ce support a donné son consentement et peut exercer ses droits d'accès, de rectification, de suppression, de portabilité, de limitation, d'opposition au traitement de ses données sur simple demande en envoyant un mail en attestant de son identité auprès de notre Délégué à la Protection des Données, à l'adresse : dpo.ccaspres@lc-partenaires.fr

Entretien des espaces verts

Nous souhaitons vous apporter des précisions concernant l'entretien des espaces verts sur notre commune.

➡ **Espaces verts situés sur des domaines privés (OPH66)**

Les zones vertes implantées sur des terrains appartenant à l'OPH66 relèvent **exclusivement de la responsabilité de cet organisme**. Aucune convention ne transfère cette responsabilité à la commune.

Malgré des relances régulières de nos services, les délais d'intervention de l'OPH66 restent souvent longs.

Nous continuons néanmoins à insister pour une meilleure réactivité.

➡ **Espaces verts communaux**

Depuis cet hiver, l'entretien de nos espaces publics a été affecté par des difficultés de personnel, dues à une succession de congés maladie de courte durée. Cette situation rend complexe toute anticipation et entrave nos possibilités de renforts en personnel.

Consciente de l'importance de maintenir un cadre de vie agréable, la municipalité a décidé de faire ponctuellement appel à des entreprises spécialisées pour renforcer nos équipes et compenser ces absences.

Nous veillons à ce que cette solution reste équilibrée et respectueuse des ressources financières communales.

🔧 Notre engagement reste inchangé : vous offrir un environnement propre, soigné et accueillant tout au long de l'année tout en préservant la biodiversité naturelle dans le village, l'objectif est de protéger l'harmonie entre les insectes pollinisateurs, les fleurs sauvages et les oiseaux, garants d'un écosystème vivant, équilibré et durable.

🙏 Merci pour votre compréhension et votre patience.

Nous restons à votre écoute pour toute question ou remarque.

Liste des parcelles dont l'entretien incombe à l'Office Public HLM 66

Parcelles	Adresses	Détails
A 1478	16 rue Joan Pujol	Maison
A 1479	18 rue Joan Pujol	Maison
A 1480	20 rue Joan Pujol	Maison
A 1607	12 ter rue Jordi Barre Résidence Carmen	Espaces verts
A 1730	12 ter rue Jordi Barre Résidence Carmen	Immeubles + Espaces verts
A 1705	Entrée du lotissement rue des Mimosas	Espaces verts
A 1706	Entrée du lotissement rue des Mimosas	Espaces verts
A 1707	rue des jardins/ intersection avenue Louis Torcatis, rue Font Vella et rue de la Fontaine Vieille	Espaces verts
A 1753	8 rue des Mimosas	Maison
A 1754	9 rue des Mimosas	Maison
A 1755	10 rue des Mimosas	Maison
A 1756	11 rue des Mimosas	Maison
A 1757	12 rue des Mimosas	Maison
A 1758	24 rue des Mimosas	Maison
A 1759	23 rue des Mimosas	Maison
A 1760	22 rue des Mimosas	Maison
A 1761	21 rue des Mimosas	Maison
A 1762	1 rue des Mimosas	Maison
A 1763	2 rue des Mimosas	Maison
A 1764	3 rue des Mimosas	Maison
A 1765	4 rue des Mimosas	Maison
A 1766	5 rue des Mimosas	Maison
A 1767	6 rue des Mimosas	Maison
A 1768	7 rue des Mimosas	Maison
A 1769	20 rue des Mimosas	Maison
A 1770	19 rue des Mimosas	Maison
A 1771	18 rue des Mimosas	Maison
A 1772	17 rue des Mimosas	Maison
A 1773	16 rue des Mimosas	Maison
A 1774	15 rue des Mimosas	Maison
A 1775	14 rue des Mimosas	Maison
A 1776	13 rue des Mimosas	Maison
A 1842	Résidence Robert Girbau	Immeubles + Espaces verts
A 1847	Résidence Robert Girbau	Immeubles + Espaces verts

Actualité effectifs du personnel communal

Nouveaux agents aux services techniques

Monsieur RAYNAUD Jean-Luc

Affecté à l'entretien des espaces verts ainsi qu'à la maintenance des bâtiments communaux, Jean-Luc intervient sur l'ensemble du territoire communal pour assurer la propreté, la sécurité et la bonne tenue de nos équipements publics et de nos espaces extérieurs.

Fort de son expérience dans l'entretien paysager et les travaux de maintenance, il apporte ses compétences techniques et son sens du service public pour contribuer à l'amélioration du cadre de vie de nos administrés.

Merci de lui réserver un bon accueil et de lui apporter votre collaboration dans ses nouvelles fonctions.



Monsieur MANSILLA Julian



Nous avons le plaisir d'accueillir Julian au sein des services techniques de la commune.

Intervenant aussi bien dans l'entretien des espaces verts que dans la maintenance des bâtiments communaux, Julian MANSILLA met à profit ses compétences diversifiées pour répondre aux besoins quotidiens du village. Sa capacité à passer avec efficacité d'un domaine d'intervention à un autre, qu'il s'agisse de travaux paysagers, de réparations techniques ou d'aménagements ponctuels, en fait un atout précieux pour la commune.

Son expertise, conjuguée à un réel engagement pour le service public, contribue activement à préserver la qualité de nos espaces extérieurs et la fonctionnalité de nos équipements collectifs.

Nous lui souhaitons la bienvenue et invitons chacun à lui apporter soutien et collaboration dans l'exercice de ses missions.



Accueil périscolaire

Elle veille à la sécurité et au bien-être des enfants pendant les périodes de garderie et de cantine, en s'assurant qu'ils sont toujours sous surveillance.

Elle propose et anime des activités ludiques, éducatives, ou sportives adaptées à l'âge des enfants, favorisant leur développement et leur socialisation.

Elle gère les comportements et les conflits entre les enfants de manière positive, en favorisant le dialogue et le respect mutuel.

Elle encadre les enfants pendant le déjeuner, les aide à s'installer, et veille à ce qu'ils mangent dans de bonnes conditions.

Elle encourage l'autonomie des enfants et les bonnes pratiques d'hygiène, comme le lavage des mains avant et après les repas.

Elle assure l'accueil des enfants à la garderie le matin ou après l'école, et les accompagne vers les activités prévues.

Elle communique avec les parents sur le comportement et les besoins de leurs enfants, ainsi que sur tout incident ou événement notable.

Elle participe au maintien de la propreté et de l'ordre dans les espaces, avant et après les activités.

Madame BEN AGUEGUECH Aurélie



Service culturel + service administratif

Madame PASDELOUP Laura



Après un brillant investissement au sein du service administratif en remplacement d'un agent en congé maladie, Laura a fait preuve d'un sérieux exemplaire, d'investissement pour la collectivité et d'un excellent sens du service public. Elle aura très prochainement une double fonction, et sera affectée pour 25h de son temps, au service culturel et apportera ses qualités professionnelles au sein de la médiathèque.

Laura assurera les missions suivantes :

- L'accueil du public en mairie,*
- Le secrétariat général, incluant le suivi administratif, la rédaction de courriers officiels et la coordination des dossiers courants.*
- L'accueil et la gestion en médiathèque*

Dotée d'une bonne compréhension des priorités des collectivités territoriales et d'un excellent relationnel, Laura mettra ses compétences au service des habitants, afin de garantir un accueil de qualité et une gestion efficace des tâches administratives et culturelles.

Nous lui souhaitons la bienvenue et pleine réussite dans ses missions au sein de notre commune.

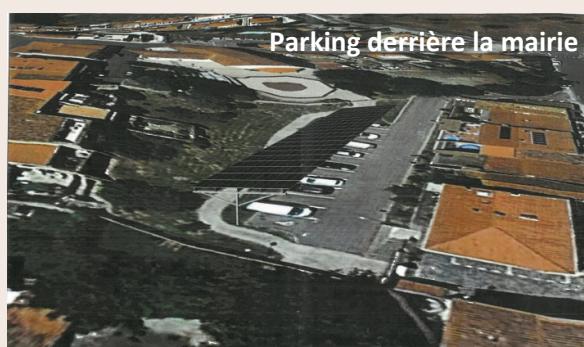


Les ombrières se font attendre !

TRAVAUX

Nous souhaitons vous informer concernant le projet des ombrières de parking, qui se fait malheureusement attendre. Initialement, les travaux devaient débuter en mai 2024, mais l'année s'est terminée, sans un soupçon de travaux. Nous comprenons la frustration que ce retard peut engendrer, d'autant plus que ces structures, conçues pour améliorer le confort de stationnement et offrir une solution durable via l'installation de panneaux solaires, sont attendues avec impatience. Selon le dernier programme annoncé, le montage des structures devrait démarrer le 30 juin 2025 pour se terminer le 18 juillet 2025.

Nous vous tiendrons informés de l'évolution et des travaux. Nous vous remercions de votre patience et de votre compréhension.



Inauguration logements sociaux

EN 2024, DEUX PROJETS DE CONSTRUCTION DE LOGEMENTS SOCIAUX ONT VU LE JOUR SUR PASSA :

- **HABITER EN TERRE CATALANE : 2 LOGEMENTS CONSTRUITS (2 T3). CHANTIER ACHEVÉ LE 22/01/2024, INAUGURATION LE 26/02/2024.**

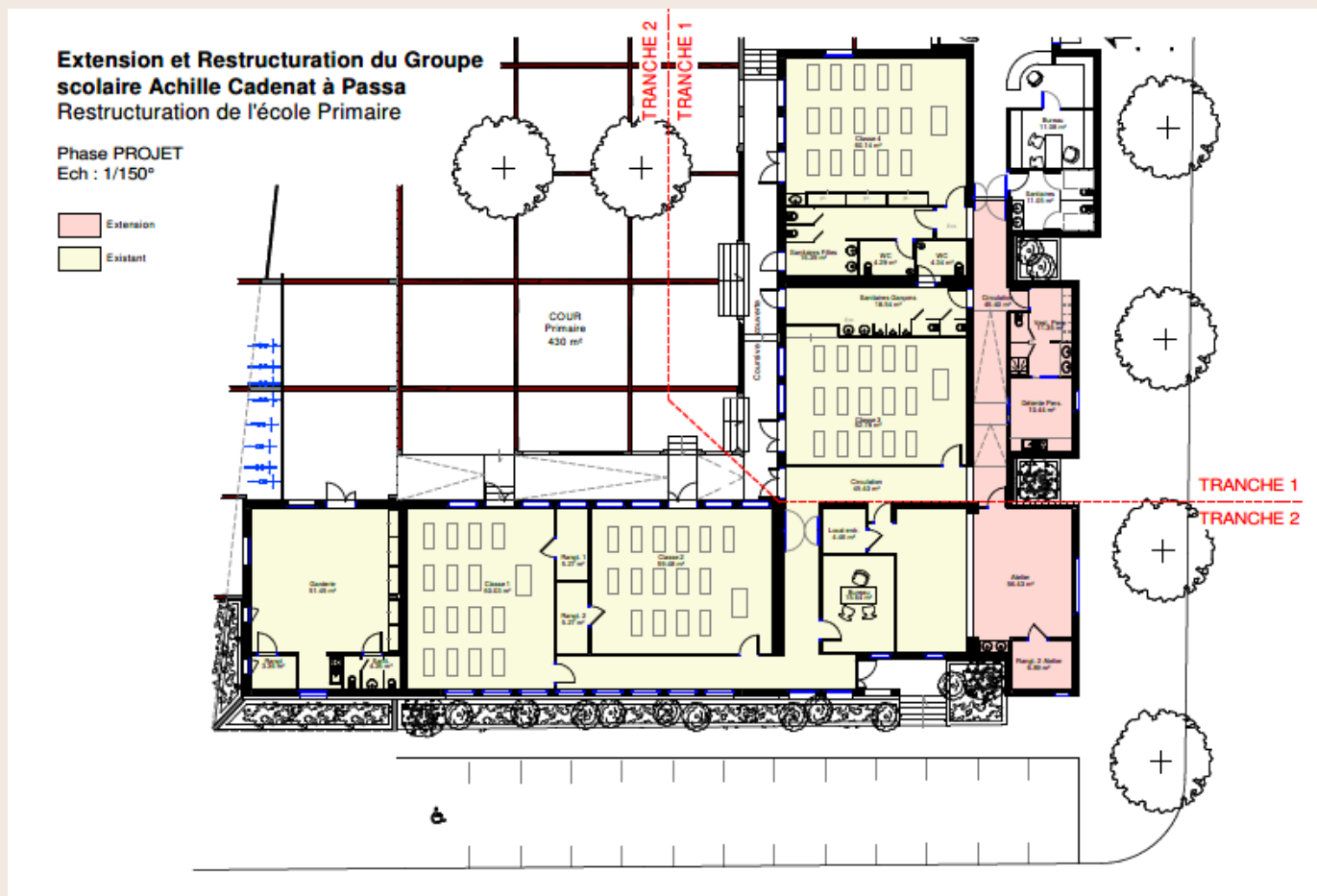


- **OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DES PYRÉNÉES-ORIENTALES (OPH66) : 17 LOGEMENTS CONSTRUITS (10 T2 ET 7 T3). LE CHANTIER A ÉTÉ ACHEVÉ LE 15/04/2024.**

CES CONSTRUCTIONS COMPLÈTENT NOTRE PARC DE LOGEMENTS SOCIAUX, QUI COMPREND ÉGALEMENT LA RÉSIDENCE CARMEN, LA RÉSIDENCE LES MIMOSAS ET LA RÉSIDENCE PANORAMIQUE (40 LOGEMENTS POUR CES TROIS RÉSIDENCES, 59 AU TOTAL AVEC LES DERNIÈRES CONSTRUCTIONS).



Restructuration école élémentaire - Tranche 1



Calendrier prévisionnel

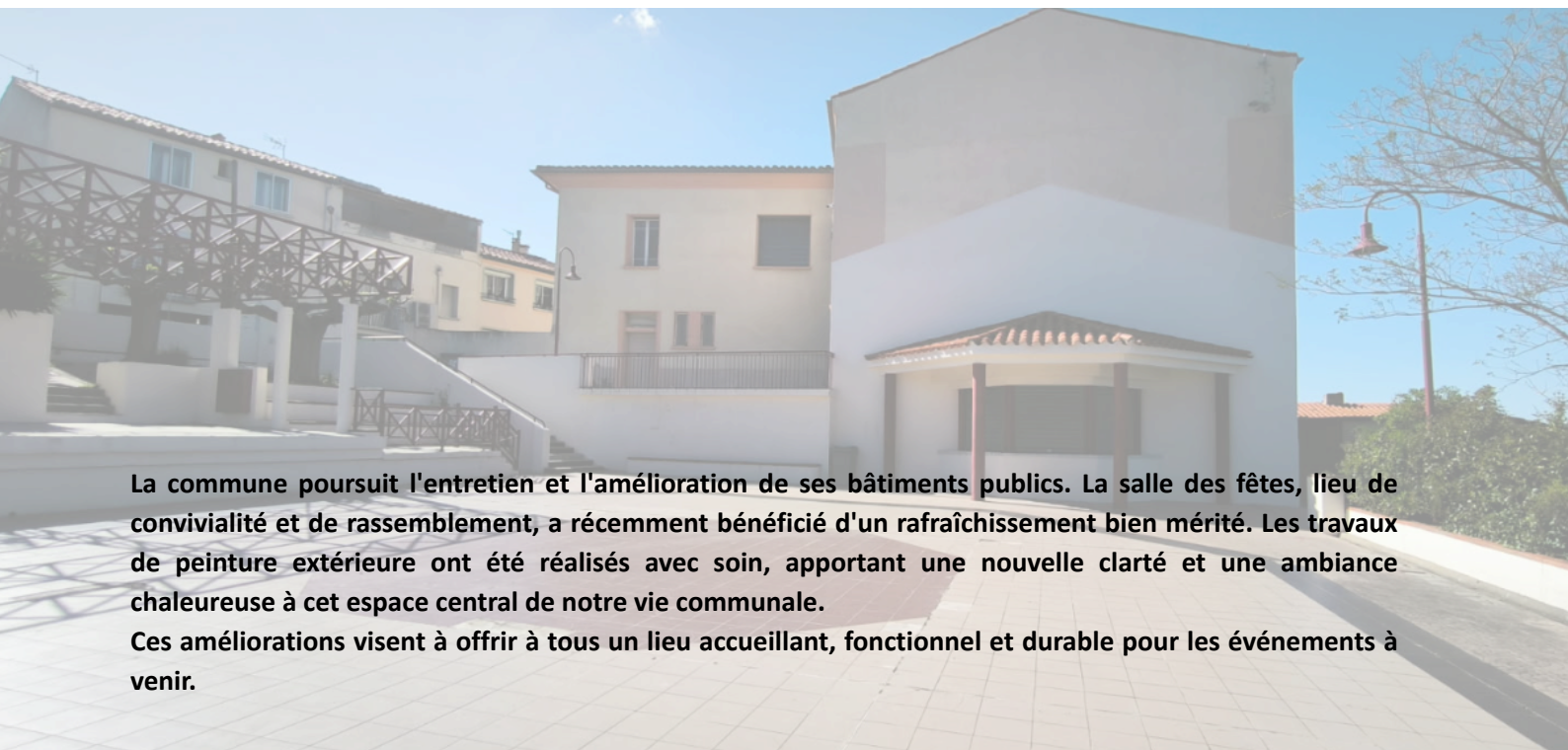
RESTRUCTURATION DE L'ÉCOLE PRIMAIRE - TRANCHE I

CALENDRIER PRÉVISIONNEL DE RÉALISATION

(Après validation par la MO des phases précédant la mission)

Remise du PRO :	19 Mai 2022
Retour avis CT et SPS :	28 Mai 2025
Remise du DCE :	30 Mai 2025
Lancement de l'appel d'offres :	02 Juin 2025
1ère CAO d'ouvertures des plis :	25 Juin 2025
2ème CAO d'attribution :	02 Juillet 2025
Notification des marchés :	15 Juillet 2025
O.S. Démarrage des travaux :	21 Juillet 2025
Délai d'exécution global des travaux :	8 mois (dont 1 mois de préparation)
Livraison :	20 Mars 2026

Travaux de rénovation Salle des fêtes



La commune poursuit l'entretien et l'amélioration de ses bâtiments publics. La salle des fêtes, lieu de convivialité et de rassemblement, a récemment bénéficié d'un rafraîchissement bien mérité. Les travaux de peinture extérieure ont été réalisés avec soin, apportant une nouvelle clarté et une ambiance chaleureuse à cet espace central de notre vie communale. Ces améliorations visent à offrir à tous un lieu accueillant, fonctionnel et durable pour les événements à venir.

Réfection du toit de la salle des fêtes

La mairie informe les habitants que des travaux de réfection du toit de la salle des fêtes débuteront prochainement. Cette intervention, devenue nécessaire en raison de l'usure du temps, vise à garantir la sécurité et le confort de tous les usagers.

Les bénéfices de ces travaux seront nombreux :

Amélioration de l'isolation thermique et phonique, pour une meilleure efficacité énergétique et un confort accru lors des événements.

Prévention des infiltrations d'eau, qui ont pu causer quelques désagréments ces dernières années.

Valorisation du patrimoine communal, en entretenant un lieu de rassemblement central pour la vie locale.

La salle des fêtes restera fermée pendant la durée des travaux, et nous vous remercions par avance de votre compréhension.

Nous restons à votre disposition pour toute question.

SÉCHERESSE

Situation des nappes phréatiques

Notre Département fait face depuis ces deux dernières années à une période de sécheresse inédite. Cette situation de sécheresse dans les Pyrénées-Orientales demeure préoccupante en ce début d'année 2025, avec des nappes phréatiques toujours sous pression malgré quelques épisodes pluvieux.

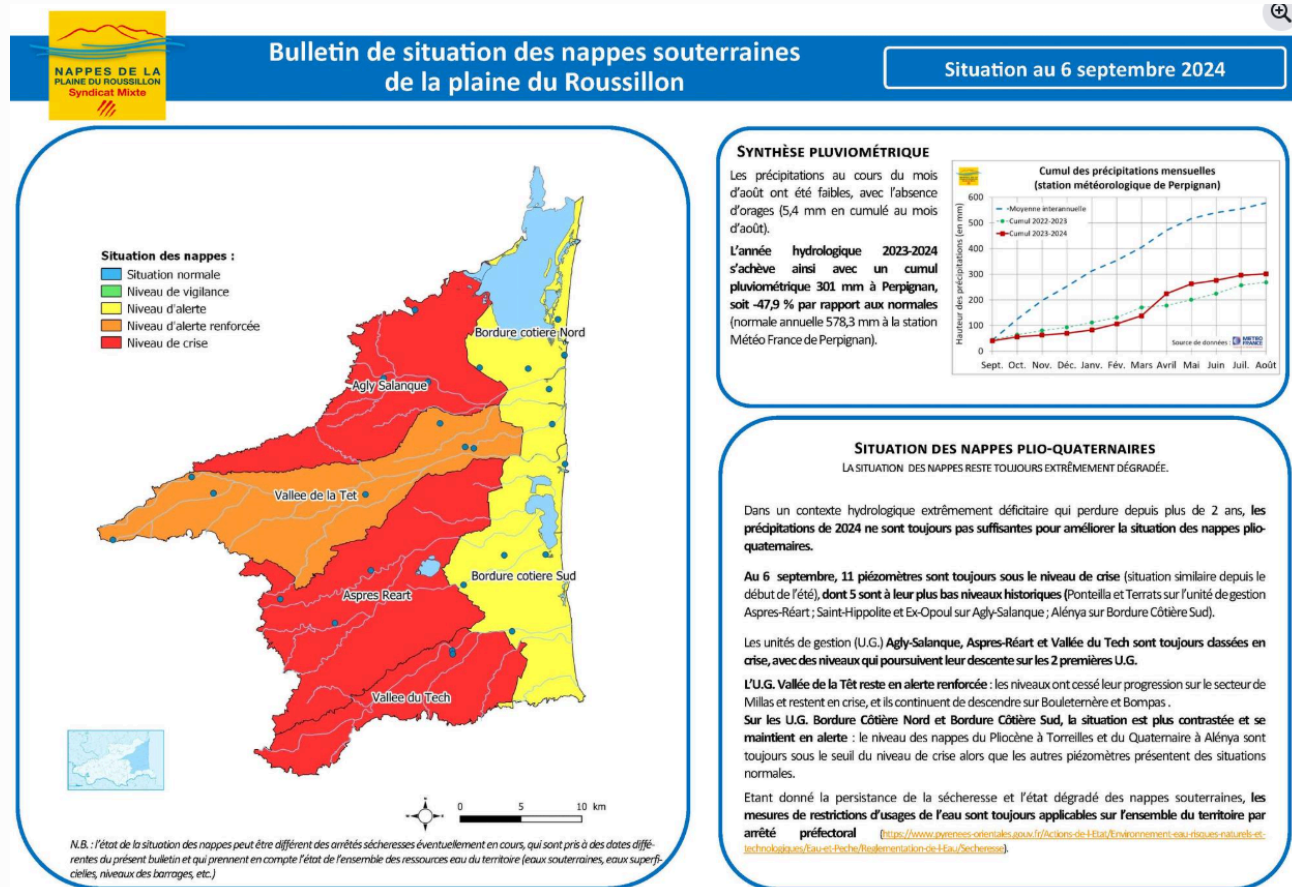
État des nappes phréatiques

La situation des nappes souterraines au 6 septembre 2024

La mairie vous informe que l'arrêté interministériel du 19 novembre 2024, publié au journal officiel, reconnaît votre commune en état de catastrophe naturelle suite au phénomène de sécheresse/réhydratation des sols pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2023.

J'appelle votre attention sur le fait que les assurés concernés par ce phénomène, disposent d'un délai de 30 jours après la publication du présent arrêté, pour faire parvenir à leur compagnie d'assurance un état estimatif de leurs pertes, s'ils ne l'ont pas fait dès la survenance des dégâts.

L'assureur doit, quant à lui, procéder à l'indemnisation dans les trois mois consécutifs à cette déclaration.



La situation des nappes souterraines au 30 avril 2025

Suite aux précipitations significatives du mois de mars, la situation des nappes de la plaine du Roussillon montre une amélioration globale de la situation. Toutefois, le déficit cumulé de ces trois dernières années est tel que la situation des nappes est loin d'avoir retrouvé un niveau "normal" pour la saison. 8 piézomètres sont encore sous le seuil de crise (contre 10 le mois précédent).

secteur Aspres-Réart (classé en crise) : secteur le plus préoccupant, avec des niveaux sous les seuils de crise depuis début 2023. Le niveau piézométrique du Pliocène est historiquement bas et n'a que très peu été influencé par les pluies de mars. Cela témoigne d'un système très fortement dégradé, avec une baisse quasi-continue depuis 3 ans.

SITUATION DES NAPPES PLIO-QUATÉNAIRES

AMÉLIORATION GLOBALE DE LA SITUATION DES NAPPES AVEC CÉPÉMENT DE FORTES DISPARITÉS

La situation hydrogéologique dans le Roussillon montre une amélioration globale de la situation, excepté sur le secteur des Aspres et plus modérément la vallée de l'Agly. Toutefois, le déficit cumulé de ces dernières années est tel que la situation des nappes n'est pas encore conforme à une situation normale. 8 piézomètres sont encore sous le seuil de crise, contre 10 le mois précédent.

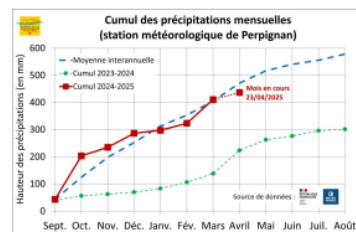
- L'Unité de Gestion (UG) **Aspres-Réart** est toujours la plus préoccupante, avec des niveaux sous les seuils de crise depuis début 2023. Le niveau piézométrique du Pliocène est historiquement bas et n'a que très peu été influencé par les pluies de mars. Cela témoigne d'un système très fortement dégradé, avec une baisse quasi-continue depuis 3 ans.
- Dans l'UG **Agly-Salanque**, la situation reste en crise malgré une remontée significative des nappes depuis cet automne.
- La situation de l'UG **Vallée de la Têt** s'améliore significativement, plus particulièrement sur le secteur amont où la nappe du Boulès semble contribuer fortement à la remontée des nappes. Sur le secteur aval (Bompas, Perpignan, Pia) les évolutions piézométriques sont plus contrastées.
- Sur les **Bordures Côtières** la situation reste en alerte avec des situations très contrastées selon les secteurs et certains piézomètres encore sous les niveaux de crise.
- L'UG **Vallée du Tech** présente une situation bien plus favorable, avec des niveaux en nette amélioration.

Compte tenu de l'état dégradé des ressources souterraines, les mesures de restriction d'usage de l'eau restent en vigueur (<https://www.pyrenees-orientales.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Environnement-eau-risques-naturels-et-technologiques/Eau-et-Pêche/Reglementation-de-l-Eau/Secheresse>).

SYNTHÈSE PLUVIOMÉTRIQUE

Les précipitations significatives du mois de mars ont permis de retrouver des cumuls mensuels conformes aux normales, après des mois de janvier et février légèrement déficitaires.

Toutefois, les faibles précipitations du mois d'avril n'ont pas permis pour l'instant de maintenir cette tendance. Au 23 avril, le déficit pluviométrique est de -7%.



PRÉFET DES PYRÉNÉES-ORIENTALES
Liberté
Égalité
Fraternité

Principales mesures de restriction en eau à respecter dans les Pyrénées-Orientales

Niveau : Crise

Mesures d'interdiction des usages

- Interdiction d'arroser les pelouses, rond-points, jardinières et massifs fleuris**
Le maire peut autoriser l'arrosage des arbres et arbustes plantés en pleine terre, de 17h à 2h, sous réserve de la mise en place d'un paillage végétal.
- Interdiction d'arroser les potagers**
Autorisé de 17h à 9h
- Interdiction d'arroser les terrains de sport**
Autorisé 2 nuits par semaine.
- Interdiction d'arroser les golfs**
Sauf de 17h à 2h avec de l'eau issue d'un processus de réutilisation.
- Interdiction de nettoyer à grande eau les terrasses, façades et voiries**
Sauf en cas de travaux. Balayuses-laveuses automatiques autorisées.
- Interdiction de laver les véhicules**
Sauf en station de lavage avec système de recyclage de l'eau.
- Interdiction de laver les embarcations**
Sauf impératif sanitaire et charte de gestion du port.
- Arrêt des prélèvements agricoles**
Sauf pour la sauvegarde de l'outil de production dans des conditions prévues par l'arrêté préfectoral.
- Interdiction de créer ou d'approfondir un forage**
Sauf destiné à l'eau potable.
- Interdiction de remplir et faire l'appoint des piscines à usage privé**
Sauf impératif de sécurité.
- Interdiction du fonctionnement des fontaines et des douches de plage**

Pour tous les usages : l'utilisation d'eau de pluie, d'eau de mer et des eaux issues du recyclage manuel des eaux domestiques n'est pas concernée par les mesures de restriction.

Toutes ces mesures font l'objet de contrôles réguliers



VigiEau

Pour s'informer sur la sécheresse et les mesures de restrictions



Plateforme Visi'Eau 66

Pour suivre en temps réel l'état des ressources dans le département

En raison de la crise actuelle, des mesures de restriction d'eau sont en vigueur dans les Pyrénées-Orientales. Ces mesures sont essentielles pour préserver nos ressources en eau. Pour plus d'informations, consultez les plateformes VigiEau et Visi'Eau 66.

Une belle Mobilisation citoyenne pour un village plus propre

C'est avec une grande reconnaissance que la mairie de Passa tient à saluer l'initiative exemplaire de l'association "La Boule Passanenque", pour son opération de ramassage des déchets dans notre village.

Cette action, menée avec cœur par des bénévoles engagés, a permis de redonner éclat et propreté à plusieurs secteurs de la commune. Armés de gants, de sacs et surtout d'une belle énergie collective, les participants ont démontré que l'implication de chacun peut faire une vraie différence.

Au-delà du geste écologique, cette initiative incarne une véritable leçon de civisme. Elle rappelle que le respect de notre cadre de vie est l'affaire de tous, et qu'il est essentiel de soutenir les efforts quotidiens des services municipaux.

La municipalité remercie chaleureusement tous les participants pour leur disponibilité, leur engagement et leur esprit solidaire. Leur action inspire, respect, et montre l'exemple aux plus jeunes comme aux anciens.

Continuons ensemble sur cette belle lancée pour faire de Passa un village toujours plus propre, accueillant et respectueux de l'environnement.



DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL :

Le 25 mai 2018, le Règlement de l'Union Européenne 2018/679 du parlement européen et du conseil du 27 avril 2016 (règlement général sur la protection des données dit « RGPD ») est entré en vigueur.

Dans cette perspective, la Mairie de Passa a mis en œuvre tous les processus liés à sa mise en conformité avec le RGPD. Aussi, chaque personne identifiée dans ce support a donné son consentement et peut exercer ses droits d'accès, de rectification, de suppression, de portabilité, de limitation, d'opposition au traitement de ses données sur simple demande en envoyant un mail en attestant de son identité auprès de notre Délégué à la Protection des Données, à l'adresse : dpo.coaspres@la-partenaires.fr

Carnaval à l'école Achille Cadenat : une journée haute en couleurs !



Ce lundi 7 avril 2025, l'école Achille Cadenat a célébré son traditionnel carnaval dans une ambiance joyeuse et festive. Élèves, enseignants et membres du personnel se sont réunis pour partager un moment de convivialité placé sous le signe de la créativité et de la bonne humeur.

Un grand bravo au personnel communal, qui s'est particulièrement illustré cette année par son engagement et son talent. Avec enthousiasme et minutie, ils ont confectionné de ravissants masques pour les enfants, contribuant ainsi à la magie de cette journée. Chaque masque, original et coloré, a fait briller les yeux des petits comme des grands.

Les rires, les chants et les costumes ont rythmé cette belle fête, qui restera un souvenir marquant pour toute la communauté scolaire. La mairie tient à remercier chaleureusement l'ensemble du personnel communal pour son implication exemplaire, qui témoigne une fois de plus de son attachement aux valeurs de partage et de solidarité.

CIVISME

Un espace sans tabac devant l'école Achille Cadenat

**CHERS PARENTS, NE
FUMEZ
PAS DEVANT L'ÉCOLE**

Depuis le 5 mai 2025, un espace sans tabac a été mis en place aux abords de l'école Achille Cadenat, conformément à un arrêté municipal. Il est désormais interdit de fumer à proximité de l'établissement scolaire, du lundi au vendredi, durant les horaires d'ouverture de l'école et de l'accueil périscolaire.





Cette mesure fait suite aux remarques de parents, soucieux de la santé et du bien-être de leurs enfants.

La mairie attentive aux demandes de ses administrés, n'a pas tardé à prendre un arrêté et à prévoir l'installation d'une signalisation. Cette décision est aujourd'hui confortée dans son application par la nouvelle mesure prise par le gouvernement qui sera applicable à compter du 1er juillet 2025.

Elle vise à limiter l'exposition des enfants à la fumée de cigarette, à prévenir les comportements à risque liés au tabagisme dès le plus jeune âge, et à préserver la propreté des abords de l'école en luttant contre les mégots jetés au sol.

La commune remercie les habitants pour leur compréhension et leur engagement en faveur d'un environnement plus sain pour tous.



Que deviennent les restes cantine

Optimiser les restes et limiter le gaspillage

Optimiser les restes d'une cantine scolaire est essentiel pour réduire le gaspillage alimentaire, c'est une obligation légale imposée aux collectivités.

Économiser des ressources, et encourager une culture durable parmi les élèves. Voici quelques stratégies pratiques mises en place par la mairie :

Planification et prévision

- **Inscriptions anticipées** : Les inscriptions se font en ligne, les repas sont commandés 10 jours avant.

Gestion des Portions

- **Service à la demande** : Des portions ajustables selon l'appétit des enfants pour éviter les restes dans les assiettes, pouvoir resservir les plus gourmands.
- **Éducation à l'alimentation** : Sensibilisation des élèves à la juste quantité de nourriture pour éviter de gaspiller.

Partenariats et Redistribution

- **Collaboration avec l'association "Thuir solidarité"** : Redistribution des restes comestibles à ceux dans le besoin.
- **Compostage** : Utilisation des déchets alimentaires non consommables pour le compostage.

Suivi et Évaluation

- **Surveillance des restes** : Mise en place d'un système de traçabilité pour suivre les restes de chaque jour, ce qui permet d'ajuster les commandes et les portions.
- **Feedback des personnels de cantine** : Recueillir des retours des employés sur les repas pour ajuster les menus selon les préférences des enfants et réduire les restes.

En adoptant ces pratiques, une cantine scolaire peut non seulement réduire les déchets, mais aussi favoriser une prise de conscience écologique et une meilleure utilisation des ressources.

Inscriptions cantine et garderie année scolaire 2025/2026

Les inscriptions aux services de la restauration scolaire et de l'accueil de loisirs du mercredi pour la rentrée scolaire de septembre 2025 sont ouvertes. Les inscriptions se font exclusivement en ligne via la plateforme Espace Citoyens Premium, accessible à l'adresse suivante : <https://www.espace-citoyens.net/cc-aspres/espace-citoyens/>

⚠ Attention : la date limite d'inscription est fixée au 4 juillet 2025.

Pour toute information complémentaire ou pour une assistance à la création d'un compte sur l'Espace Citoyens, les administrés peuvent contacter directement les services de la Communauté de Communes.



NOUVEL ARRIVANT

**INSCRIPTIONS
POUR LA RENTRÉE SCOLAIRE DE SEPTEMBRE 2025**
aux services de la Restauration Scolaire
et de l'Accueil de Loisirs (les mercredis)

Sur l'Espace Citoyens
de la Communauté de Communes des Aspres

<https://www.espace-citoyens.net/cc-aspres/espace-citoyens/>

⚠ Date limite : 04/07/2025 ⚠

Depuis le mois de janvier 2025,

nous avons le plaisir de vous informer que le service d'itinérance France Services a changé de lieu.

Jusqu'à présent proposé à la mairie, il est désormais disponible à la Médiathèque intercommunale de Passa tous les jeudis de 14h à 17h sur rendez vous auprès de la Communauté de Communes des Aspres-Maison du Citoyen de Thuir au 04.30.44.48.79.

Ce déménagement a pour objectif de rendre ce service encore plus accessible à tous les habitants. Ils peuvent ainsi bénéficier des services administratifs et d'accompagnement sur leurs démarches quotidiennes dans un cadre moderne et convivial avec des postes informatiques à leur disposition.

Ce changement de lieu est une nouvelle étape pour améliorer l'accès aux services publics.

 Maison France services Allée Hector Capdellayre - THUIR ☎ 04 30 44 48 79 ✉ mfs@cc-aspres.fr			
Une permanence dans votre commune SUR RENDEZ-VOUS.		Besoin d'être accompagné ? dans le numérique	
			
A-Z Connaître les usages et le vocabulaire numérique		A-Z Connaître les usages et le vocabulaire numérique	
 J'apprends à utiliser l'ordinateur	 J'apprends les bases de la bureautique	 J'apprends à utiliser l'ordinateur	 J'apprends les bases de la bureautique
 J'apprends à utiliser mon smartphone, ma tablette	 J'apprends à faire mes démarches en ligne	 J'apprends à utiliser mon smartphone, ma tablette	 J'apprends à faire mes démarches en ligne
 J'apprends à envoyer et à gérer mes courriels	 J'échange avec mes proches	 J'apprends à envoyer et à gérer mes courriels	 J'échange avec mes proches
 J'apprends à naviguer sur Internet	 Sécuriser mes données personnelles	 J'apprends à naviguer sur Internet	 Sécuriser mes données personnelles
 Je crée et je gère mes contenus numériques	 Détecter les arnaques et fake news	 Je crée et je gère mes contenus numériques	 Détecter les arnaques et fake news

Prochaines animations à la médiathèque 2025/2026

À partir de la rentrée scolaire 2025/2026, la médiathèque

Nouvelle ambiance à la médiathèque : place à la convivialité et au partage !

La médiathèque évolue ! Avec l'arrivée du nouvel agent, une nouvelle dynamique s'installe : plus conviviale, plus détendue, toujours axée sur le plaisir de se retrouver et de partager.

En plus des expositions et animations régulières qui font déjà le succès du lieu, de nouvelles rencontres sont proposées : des rendez-vous autour de jeux de société, accompagnés d'une auberge espagnole pour allier rires, échanges et gourmandise.

Les enfants pourront continuer à s'épanouir au travers des ateliers ludiques et créatifs, pensés pour stimuler leur imagination et leur donner envie de créer.

La médiathèque devient plus que jamais un espace vivant et ouvert à tous, où culture rime avec convivialité. Venez redécouvrir ce lieu et profiter de sa nouvelle ambiance chaleureuse !

RETOUR SUR LES ÉVÉNEMENTS 2024 ET PERSPECTIVES 2025 À PASSA



Jean-Stéphane ZAJAC, Conseiller municipal, délégué aux manifestations - Correspondant incendie et secours

L'année 2024 a été riche en événements pour notre village de Passa, qui a eu la joie d'accueillir de nombreuses manifestations culturelles, musicales et festives. Malgré une météo parfois capricieuse, la Fête de la Musique a su rassembler petits et grands sur deux sites : avec les élèves de l'école de musique de Passa, un concert du groupe local Amnésia sur la scène de la place de la salle des fêtes, et pour clôturer cette belle journée, un repas chantant organisé en partenariat avec le Football Club de Fourques, dans la salle des fêtes.

Notre village a également vibré au rythme d'autres événements culturels organisés sur différents sites, en particulier à la médiathèque, qui propose tout au long de l'année de nombreuses animations culturelles. N'hésitez pas à franchir les portes de ce tiers-lieu dynamique !

Parmi les temps forts de l'année, la Fête du Cochon qui rassemble toujours autant de monde, a su séduire à nouveau un large public venu de Passa et des alentours. Un grand bravo aux organisateurs pour cet événement devenu incontournable !

Le site du Monastir, véritable joyau de notre patrimoine, a également accueilli de nombreuses animations de qualité : expositions d'artistes, concerts, et pour la première fois cette année, un marché de producteurs et d'artisans à l'occasion de la Saint-Valentin dont le succès fut tel qu'il va être reconduit tout l'été.

L'événement phare de l'année reste bien sûr Jazz à Passa, toujours gratuit pour les Passanencs et Passanencques. Un rendez-vous musical incontournable qui fait rayonner notre village.

Et pour 2025... ça continue !

L'année 2025, déjà bien entamée, s'annonce tout aussi animée.

- Du théâtre a été proposé dès le début de l'année dans la salle des fêtes.*
- Le site du Monastir poursuit sa vocation culturelle et touristique avec des concerts et des expositions et accueillera tous les mardis du mois de juin au mois de septembre, le marché de producteurs et d'artisans, composé d'une vingtaine d'exposants (miel, viandes, pain,*
- La Fête de la Musique 2025, qui tombera un samedi (le 21 juin), se déroulera à nouveau sur la place et dans la salle des fêtes, avec une scène ouverte aux groupes amateurs. La soirée se conclura par un repas dansant animé par le groupe 6to6, qui promet de mettre l'ambiance avec ses grooves pop-rock des années 80 à nos jours.*
- Le 14 juillet sera également festif et musical avec la présence du DJ MEGABASSE et une buvette sur place pour vous rafraîchir tout au long de la soirée.*

Enfin, les associations du village restent des piliers essentiels de la vie locale et proposent tout au long de l'année diverses animations. Nous vous invitons à les contacter directement pour connaître leurs programmes.

Jean-Stéphane ZAJAC

Grand succès pour la fête de la musique 2024 !

La Fête de la Musique 2024 a été un véritable succès dans notre village, réunissant de nombreux habitants dans une ambiance chaleureuse et festive. La joie était au rendez-vous tout au long de la soirée, marquée par une belle participation et un enthousiasme communicatif.

La salle des fêtes, décorée pour l'occasion, a accueilli un programme riche et varié : un karaoké convivial a permis à petits et grands de monter sur scène, suivi par les prestations dynamiques d'un groupe de musique qui a enflammé la piste. Un bar et un service de repas ont permis à chacun de se restaurer et de partager un moment de convivialité autour d'un verre ou d'un bon plat.

Cette édition restera gravée dans les mémoires comme un moment de rassemblement, de partage et de bonne humeur. Merci à tous les participants et organisateurs pour cette belle réussite !



Forum des associations 2024

Retour sur le Forum des Associations : une journée placée sous le signe de la convivialité et de la découverte des différentes activités proposées cette année sur le village de Passa.

Dans une ambiance chaleureuse, les associations locales ont présenté leurs activités, allant de la culture au sport, sans oublier les loisirs et les actions solidaires. Petits et grands ont pu échanger avec des bénévoles passionnés et s'inscrire aux activités qui les intéressaient. Merci à tous les participants et bénévoles pour cette belle matinée de partage et de rencontres ! Nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine pour une nouvelle édition encore plus enrichissante.

Monsieur le Maire remercie les élus Jean-stephane Zajac et Patrick Francois pour leur présence et leur investissement.

**FORUM
DES
ASSOCIATIONS**



Le lundi 11 novembre 2024, de 10h à 16h, la piste extérieure de la salle des fêtes de Passa a accueilli un marché de produits locaux, artisanaux et ibériques qui a rencontré un vif succès. Les visiteurs ont été nombreux à venir découvrir et déguster d'excellents produits et spécialités proposés par quatre exposants soigneusement sélectionnés. Charcuterie ibérique, huile d'olive, turrons, ensaimadas, vins, fromages, olives, fruits secs, paniers, écharpes, jouets en bois... la diversité et la qualité des produits ont ravi les papilles et les yeux ! Ce rendez-vous gourmand et convivial a permis de soutenir les producteurs locaux tout en partageant un moment chaleureux autour de saveurs authentiques.



Une Soirée magique sous les Étoiles à Passa !

NUIT DES ÉTOILES
Vendredi 6 décembre à partir de 20h
Au city stade de Passa

En collaboration avec
"De la plage aux étoiles" et
"Des Albères aux étoiles"
ainsi que les élèves de
CE2-CM1-CM2 de l'école de
Passa

**Observation gratuite
et ouverte à tous**
au télescope et en
retransmission directe
sur un écran

**Observation nocturne orientée
essentiellement sur les planètes**

Attention: les téléphones ou autres appareils pouvant faire de la lumière sont de préférence à proscrire sur le lieu d'observation afin de maintenir la bonne visibilité

sous réserves des conditions météorologiques

Vendredi 6 décembre 2024, le village de Passa a levé les yeux vers le ciel pour vivre une soirée hors du temps, baignée par la clarté des étoiles et portée par la curiosité de tous les âges.

Organisée par les associations "De la plage aux étoiles" et "Des Albères aux étoiles", cette nuit d'observation céleste a offert aux habitants une immersion exceptionnelle dans les merveilles de l'univers. Télescopes pointés vers les planètes, récits passionnants sur les constellations, partages de connaissances et émerveillement collectif : tout était réuni pour un véritable voyage cosmique.

Les élèves de l'école Achille Cadenat, impliqués avec enthousiasme, ont apporté une belle énergie à cette rencontre. Leur participation active a été saluée par tous, ajoutant une touche intergénérationnelle à cet événement convivial.

Au programme : exploration du ciel nocturne, échanges enrichissants avec les passionnés d'astronomie et instants de contemplation inoubliables. Petits et grands, novices ou passionnés, chacun a pu s'émerveiller devant l'infini du cosmos.

Un grand merci aux associations organisatrices et à tous les participants pour cette soirée réussie. Une chose est sûre : le ciel de Passa n'a pas fini de faire rêver !

La magie de Noël s'invite à la Médiathèque de Passa

Le jeudi 19 décembre 2024, la Médiathèque de Passa a plongé dans la féerie de Noël en accueillant les élèves de l'école Achille Cadenat pour un moment festif et chaleureux.

En présence de Monsieur Patrick Bellegarde, Maire de Passa, des enseignantes et de membres du personnel communal, les enfants ont vécu un après-midi empreint de joie et de magie. L'arrivée surprise du Père Noël a suscité l'émerveillement des plus petits, venus nombreux partager ce moment convivial.

Monsieur le Maire tient à remercier tout particulièrement Monsieur Frédéric Fernandes, qui a incarné avec générosité et enthousiasme le rôle du Père Noël, offrant aux enfants une parenthèse enchantée et pleine d'émotion. Il salue également l'engagement des enseignantes et du personnel communal, dont l'investissement a largement contribué à la réussite de cet événement.



DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL :
Le 25 mai 2018, le Règlement de l'Union Européenne 2016/679 du parlement européen et du conseil du 27 avril 2016 (règlement général sur la protection des données dit « RGPD ») est entré en vigueur.
Dans cette perspective, la Mairie de Passa a mis en œuvre tous les processus liés à sa mise en conformité avec le RGPD.
Aussi, chaque personne identifiée dans ce support a donné son consentement et peut exercer ses droits d'accès, de rectification, de suppression, de portabilité, de limitation, d'opposition au traitement de ses données sur simple demande en envoyant un mail en attestant de son identité auprès de notre Délégué à la Protection des Données, à l'adresse : dpo.ccaspres@la-partenaires.fr

Fête du Cochon 2025

Une journée festive et populaire à PASSA !

Samedi 10 mai 2025 restera gravé dans les mémoires à Passa, cette manifestation, riche en animations pour petits et grands, a connu un véritable succès à l'échelle communale et intercommunale.

Dès 9h du matin, les visiteurs ont pu flâner au marché, découvrant les produits de nos producteurs locaux, les créations artisanales, et profiter des jeux pour enfants – pêche aux canards, barbe à papa, confiseries, sans oublier les balades à poney et l'exposition très appréciée de cochons vivants, qui ont attiré de nombreux curieux.

À 9h45, la conférence passionnante de Jean-Luc Modat sur la cuisine traditionnelle catalane a réuni un public attentif, avant de laisser place à la grande cavalcade à 10h30. Celle-ci a illuminé les rues du village avec les cavalières du centre équestre de Ponteilla, les géants catalans Els Gegants de Tuïr, les musiciens traditionnels Els Salanc'aires, et les bandas festives.

À l'heure du déjeuner, ce sont près de 300 convives qui se sont installés pour déguster le repas convivial concocté autour d'un savoureux cochon de lait accompagné de pommes de terre sautées à la graisse de canard.

L'après-midi s'est poursuivi en musique avec les bandas, puis avec des moments ludiques tels que la tombola et la traditionnelle pesée de jambon.

En soirée, les stands gourmands de Pizza Rosa et Miss Crêpes ont régalé les participants avant de laisser place au spectacle cabaret "Un grain de folie", mêlant plumes, paillettes et modernité – un show de 1h45 très applaudi par le public.

La journée s'est conclue en beauté par un bal animé et une buvette conviviale, prolongeant les festivités dans une ambiance chaleureuse et familiale.

Cette belle journée a démontré, une fois encore, la capacité de notre commune à fédérer autour d'événements festifs et culturels, et a mis en lumière la richesse de notre patrimoine et l'implication remarquable de nos associations, producteurs et bénévoles. Un grand bravo à toutes et tous pour cette réussite !



ÉVÈNEMENTS À VENIR - PROGRAMME

À compter du Samedi 14 juin 2025 : Tous les 15 jours



Guinguette à Passa

GUINGUETTE DE PASSA

Samedi 14 juin à partir de 12h00

Place de la salle des fêtes

AU PROGRAMME :

- Tournoi de pétanque à partir de 16h00
- Concours de fléchettes
- Stands de maquillage pour enfants
- Buvette et restauration sur place

Fête de la musique



Samedi 21 juin 2025



Samedi 26 juillet 2025

En 2025, le Festival Jazz à Passa reviendra pour une nouvelle soirée exceptionnelle, installée dans l'écrin naturel, paisible et intimiste du Monastir del Camp. Ce lieu unique, majestueuse bâtisse aux allures de forteresse, accueillera le public le temps d'un samedi placé sous le signe du jazz et de la convivialité.

Cette nouvelle édition mettra en lumière une rencontre artistique entre Julien Lourau, saxophoniste de jazz renommé et directeur artistique de l'évènement, et le site exceptionnel du Monastir del Camp.

Fidèle à son ambition, Jazz à Passa continue de proposer aux habitants de Passa, ainsi qu'aux visiteurs venus d'ailleurs, un jazz aux sonorités internationales. La programmation reflète les choix artistiques de Julien Lourau, nourris par ses nombreuses tournées à travers le monde.

Déroulé de la soirée :

- 18h30 : ouverture du site, avec un espace détente et découverte des jardins du Monastir. Restauration et bar seront à disposition ambiancés par le groupe Jazzoline.
- 20h00 : Concert de Jazz

Réservations :

- En mairie de Passa 04.68.38.80.80
- Office de Tourisme de Thuir 04.68.53.45.86
- <https://www.billetweb.fr/jazz-a-passa>

CONCERT À PARTIR DE 20H00

JULIEN LOURAU INVITE LES HONNET BROTHERS JON AND JOHN TRIO

AMBIANCE AU BAR AVEC LE GROUPE JAZZOLINE À PARTIR DE 18H30

Au Monastir del Camp

Jazz à Passa

26 juillet 2025

Ouverture du site bar - restauration 18h30

Réservations : <https://www.billetweb.fr/jazz-a-passa>

Mairie au 04.68.38.80.80

Office de Tourisme Aspres-Thuir 04.68.53.45.86

contact@aspres-thuir.com

www.aspres-thuir.com

Tarif entrée : 15 €
Gratuit pour les Passanencs sur inscriptions en mairie

À COMPTER DU MARDI 24 JUIN 2025
AU MONASTIR DEL CAMP TOUS LES MARDIS

Marchés pittoresques *20 exposants*



MARCHÉS PITTORESQUES

MONASTIR DEL CAMP

– PASSA –

TOUS LES MARDIS
DE L'ÉTÉ

9h-15h

Marchés de producteurs et d'artisans locaux

Parking gratuit



Le Règlement Général sur la Protection des Données (« RGPD ») est applicable depuis le 25 mai 2018. Il a notamment vocation à s'appliquer à toutes les entités (entreprises, collectivités locales ...) qui collectent, conservent ou traitent des données à caractère personnel (y compris les sites de e-commerce). Le RGPD a notamment pour objet de définir les responsabilités des entités qui collectent et conservent des données à caractère personnel et régir les traitements mis en place par ces organisations pour gérer ces données.

A ce titre, la mairie de Passa a œuvré et continue à travailler sur la mise en œuvre de ce dispositif.

Parmi les priorités de la mairie dans l'élaboration de son programme de conformité, figure le suivi de ses obligations relatives au RGPD et notamment le recueil des consentements, les politiques de confidentialité, les processus d'enregistrement et l'évaluation des facteurs relatifs à la vie privée. Ce programme est placé sous la responsabilité du D.P.O de la Communauté de Communes des Aspres. Ce dernier procède à des examens réguliers de conformité, à des revues et mises à jour des procédures en place sur la protection des données pour l'ensemble des membres de la commune ainsi que de la mairie. Il réalise également des formations ayant pour objet la sécurité de l'information et des programmes de sensibilisation.

Par ailleurs, la mairie de Passa et son D.P.O ont mis en œuvre une série de conventions portant sur le traitement et les transferts de données personnelles. Par conséquent, les traitements de vos données sont mis en conformité avec les dispositions du RGPD qui intègrent les clauses contractuelles types adoptées par la Commission Européenne en matière de données personnelles.

Enfin, chaque administré possède le droit d'accès, de modification, d'opposition et de suppression des données le concernant. Il suffit pour cela d'adresser un courrier muni de l'identité du demandeur à :

- À l'adresse mail suivante : dpo.charbonniereslesbains@lg-partenaires.fr*
- À l'adresse postale suivante : Mairie de Passa 18 avenue Louis Torcat 66300 PASSA*

Le DPO